



Nº 061

Le 17 mars 1988

LE CANADA EFFECTUE UNE DÉMARCHE CONCERNANT
LES "SIX DE SHARPEVILLE" ET LES RÉCENTES
MESURES SUD-AFRICAINES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que l'ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, M. Ronald MacLean, est retourné à Capetown afin d'y exprimer de vive voix les profondes préoccupations qu'inspirent au Canada les mesures prises récemment par le gouvernement sud-africain. Plus tôt aujourd'hui, le Canada a effectué à cet égard une démarche conjointe avec les gouvernements de l'Australie, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. Le Canada attache une grande importance à l'action concertée avec des pays de même opinion dans la lutte contre l'apartheid.

Les cinq gouvernements participant à la démarche ont réitéré l'appel à la clémence lancé en faveur des "Six de Sharpeville" par le Premier ministre Mulroney et d'autres dirigeants mondiaux.

Les cinq pays ont fait connaître leur opposition à un projet de loi qui aurait pour effet d'imposer des conditions et des restrictions inopportunes à l'aide financière apportée de l'étranger aux Sud-Africains. Ils ont également exprimé leur vive préoccupation devant les nouvelles restrictions draconiennes imposées aux activités politiques des groupes et des particuliers engagés dans l'opposition pacifique à l'apartheid.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures